Dômes Sancy Artense

le journal d'information

de votre **Communauté de Communes**

communauté de communes
Dômes Sancy Artense

n°10 octobre 2026



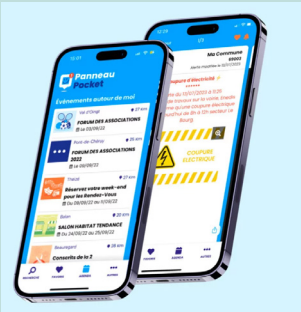
AURIÈRES • AVÈZE • BAGNOLS • CEYSSAT • CROS • GELLES • HEUME L'EGLISE
LABESSETTE • LAQUEUILLE • LARODDE • LA TOUR D'AUVERGNE • MAZAYES • NÉBOUZAT • OLBY
ORCIVAL • PERPEZAT • ROCHEFORT-MONTAGNE • ST-BONNET-PRÈS-ORCIVAL • ST-DONAT
ST-JULIEN-PUY-LAVÈZE • ST-PIERRE-ROCHE • ST-SAUVES-D'AUVERGNE
SAULZET LE FROID • SINGLES • TAUVES • TRÉMOUILLE-SAINT-LOUP • VERNINES

23 route de Clermont – B.P. 15 – 63 210 ROCHEFORT-MONTAGNE • Tél: 04 73 65 87 63 • Fax: 04 73 65 85 10
accueil@domes-sancyartense.fr • www.domes-sancyartense.fr

communauté de communes
Dômes Sancy Artense

Sommaire

DANS LE RETRO p.3
GOUVERNANCE ..... p.4 et p.5
FONCTIONNEMENT p.6
BUDGET 2026 ..... p.7
LE TERRITOIRE EN CHIFFRES p.8
ACTION SOCIALE - SANTÉ p.9
MOBILITÉ p.10
HABITAT p.11
ENVIRONNEMENT ..... p.12 et p.13
TOURISME ..... p.14 et p.15
CULTURE ..... p.16 et p.17
JEUNESSE ..... p.18 et p.19
ÉCONOMIE p.20



Soyez informés des services proposés et informations utiles par la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense en un simple clic. Sans avoir à rechercher, l'information vient à vous !
N'hésitez pas à télécharger l'application Panneau Pocket sur votre téléphone mobile et à inscrire la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense dans vos favoris. Des alertes vous seront envoyées en temps réel pour vous signaler toute l'actualité.

Le mot du **Président**

Suite aux élections municipales de mars 2026, une nouvelle gouvernance a pu se mettre en place aussi à l'échelon intercommunal. Réélu à la présidence de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense le 11 avril dernier, je remercie les conseillers pour la confiance qu'ils ont souhaité m'accorder. Notre assemblée rassemble 45 élus dont 35 % d'entre eux sont de nouveaux conseillers communautaires.
Huit vice-présidents m'accompagnent pour ce nouveau mandat et j'ai souhaité maintenir un bureau communautaire rassemblant tous les maires, cette organisation permettant à tous de prendre part aux réflexions et à la préparation des décisions.

Notre communauté de communes, avec son périmètre de 27 communes, atteindra ses dix ans de fonctionnement au 1er janvier 2027. Nous avons œuvré pour construire un nouvel espace de solidarité au fil des ans et bâtir un projet de territoire qui respecte une répartition géographique équilibrée de l'action communautaire.
Aujourd'hui, si notre objectif est de poursuivre ce projet engagé lors des précédents mandats, il n'en demeure pas moins que nous devons nous préoccuper de nouvelles problématiques et repenser certaines stratégies.

Une première étude avait été engagée pour envisager la faisabilité du transfert de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif des communes à l'intercommunalité. Cette réflexion nécessite d'être relancée auprès des conseils municipaux et du conseil communautaire. La période de sécheresse vécue cet été, avec toutes ses conséquences sur les activités humaines et économiques et sur les milieux naturels, nous rappelle que le sujet de la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau doit être prioritaire.

Il est aussi nécessaire de poursuivre notre développement touristique, en tenant compte de l'adaptation au changement climatique. Notre territoire montagnard ne peut plus ne proposer que des activités dépendantes de la neige. Aujourd'hui, l'action publique et les initiatives privées favorisent un essor des activités de pleine nature pour nos visiteurs et nos habitants, en toutes saisons. Ce travail a été engagé avec le territoire voisin de la Communauté de communes du Massif du Sancy, dans le cadre du Pôle Nature. Nous partageons la volonté de renforcer notre coopération, afin de construire une vision commune du développement des activités de pleine nature.

Suite à l'aventure extraordinaire des Jeux Dômes Sancy Artense en 2024, je reste très attaché au développement sportif de notre territoire, tant pour les valeurs véhiculées par le sport que pour son intérêt pour la santé et le bien-être de tous. C'est pourquoi je souhaite que nous menions une réflexion globale sur l'offre et la mutualisation des équipements sportifs, et que nous renforcions la sensibilisation et la coopération dans ce domaine.

Ce dixième numéro du journal d'information de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense vous présente les nouveaux élus communautaires et l'organisation des services intercommunaux. Il vous invite aussi à découvrir l'actualité de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense. Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau numéro.

Le Président Alain MERCIER

Dômes Sancy Artense, le journal d'information de votre communauté de communes est imprimé en 6900 exemplaires
Directeur de publication : Alain MERCIER - Rédaction : Communauté de Communes Dômes Sancy Artense
Conception, impression : agence Magma Créa – www.magmacrea.com
Crédit photos : Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, P. SAUTAREL, Jodie Way, Panneau Pocket, Alexandre Besnard, P. ESTIER
Dépôt légal : Octobre 2026, N°ISSN 2647-0268

Jeux'nesse en fête et le Village mobilité



Samedi 30 mai dernier à Bagnols, la Communauté de communes avait donné rendez-vous aux familles pour la 2ème édition de Jeux'nesse en Fête, fête du jeu et de la jeunesse. Cette année, elle était organisée autour d'un thème original et convivial, « bien-être et gourmandise ». Petits et grands ont pu profiter des nombreuses animations et ateliers proposés, mêlant détente, découvertes culinaires et activités ludiques, dans un objectif de sensibilisation au bien-être physique et mental et de plaisirs à partager.





Les 220 personnes présentes au fil de la journée ont également pu découvrir le Village Mobilité, accueilli pour la première fois sur Dômes Sancy Artense. Ce village, porté par un collectif d'organismes associatifs et publics, a permis de se renseigner sur les modes de déplacements et de tester des véhicules électriques, alternatifs et des vélos électriques. Une belle occasion de promouvoir les services existants sur le territoire (Tous Mobiles, Autopartage, transports en bus, etc.) et d'échanger pour la mobilité de demain.

Un grand merci à tous les acteurs qui ont permis d'animer cette double manifestation.



Informer l'ensemble des **conseillers municipaux**

Dès fin avril, la Communauté de Communes a organisé trois soirées d'information à destination des conseillers municipaux, élus en mars dernier. Près de 60 % d'entre eux ont répondu présents et ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir toute l'action communautaire, que ce soit le fonctionnement, les compétences, les équipements et services en place, le budget, etc. Chacun a pu ensuite s'inscrire au sein des 11 commissions thématiques, leur permettant ainsi de participer à la vie de l'intercommunalité tout au long de ce nouveau mandat.



On a fêté les 15 ans de la Maison Garenne

Le vendredi 19 juin dernier, la Maison Garenne a célébré ses 15 ans lors d'une soirée festive et conviviale. À cette occasion, Christophe Serre, vice-président en charge de la culture, et Pierre Blanchet, maire de Saint-Sauves-d'Auvergne, ont retracé l'histoire du lieu et salué 15 années dédiées aux arts visuels, riches de plus de 30 résidences d'artistes. Les festivités ont débuté par la présentation du travail d'Andrea Gaidano, artiste en résidence sur le thème de l'eau et des fontaines, suivie du spectacle de jonglerie et d'illusions de la Compagnie Penacho. En point d'orgue, la Compagnie Annibal et ses éléphants a conquis le public avec une adaptation burlesque du Dr Jekyll et Mr Hyde, clôturant en beauté cette soirée sous le signe de l'émotion et du bouillonnement culturel.



Lacs en fête : Une première édition réussie pour le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et son service des Espaces Naturels Sensibles





Le 13 juin dernier, les lacs de Guéry et Servières étaient à l'honneur pour vivre la nature autrement. Ateliers découverte autour de l'eau, animations nature, balades guidées, observations de la faune et de la flore, expériences pour petits et grands, spectacle éco poétique... chaque moment a permis de redécouvrir la richesse des lieux. De très nombreux partenaires étaient présents. La manifestation a reçu plus de 500 visiteurs, dont 172 ont participé aux animations.

Qui sont vos élus communautaires ?

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense a été installé le 11 avril 2026. Il est composé de 45 élus titulaires. Toutes les communes sont représentées, chacune ayant droit à 1, 2 ou 3 sièges selon sa population. Les 10 communes qui n'ont qu'un siège ont aussi un conseiller suppléant.



Alain MERCIER
Premier adjoint
Président



Éric BRUGIERE
Maire
1er vice-président en charge du tourisme



Alexandre VERDIER
Maire
2ème vice-président en charge de l'enfance-jeunesse et du sport



Nathalie COMBRE
Première adjointe
3ème vice-présidente en charge de l'action sociale et de la santé



Christophe SERRE
Maire
4ème vice-président en charge de la culture et de la vie associative



Jean-Louis GATIGNOL
Maire
5ème vice-président en charge de l'environnement, la GEMAPI, l'eau et l'assainissement, les énergies renouvelables
Suppléante : Anne-Noémi BRABANT



Norbert OLLIER
Maire
6ème vice-président en charge de l'aménagement, l'habitat, la mobilité



Pierre BLANCHET
Maire
7ème vice-président en charge de l'économie et de l'emploi



Patrice FAURE
Maire
8ème vice-président en charge de l'agriculture, la forêt et du patrimoine communautaire



Jérôme CEYSSAT
Maire



Didier MAZUEL



Gilles BONHOMME
Maire
Suppléant : Pierre BOYER



Annie THERET



Alexis MONNET
Maire



Michèle BOUDOIN



Jean-Luc TOURREIX
Maire



Philippe BOYER
Maire
Suppléante : Stéphanie MIGNARD



Christian VINAGRE-ROCCA
Maire
Suppléante : Patricia AUBERT



Aurélien AMBLARD



Georges GAY
Maire
Suppléant : Michel TOURNADRE



Yannick TOURNADRE
Maire



Christine SEPCHAT



Yann DEBUICHE
Maire



Yves MICHELIN



Mathieu LASSALAS
Maire



Emmanuel NESME
Maire



Nicolas ACHARD



Jean-Michel HUCHE
Maire
Suppléant : Julien TABARD



Christophe MEGEMONT



Dominique JARLIER
Maire



François BRANDELY



Jean-François ANDANSON
Maire



Françoise GAUTHIER



Laurent BERNARD
Maire
Suppléante : Audrey LEFEBVRE



Yves CLAMADIEU
Maire



Guy MONTEIX



Joël FLANDIN
Maire



Bernard POUX



Julie MERELLE



David SAUVAT



Sébastien VOLLA
Maire
Suppléante : Carine GARDET



Julien GAYDIER
Maire
Suppléant : Matthieu VANTALON



Jean-Louis FALGOUX



Bruno EYZAT
Maire
Suppléant : Julien MONCOURIER



Cécile BEAUDONNAT

Des services publics répartis sur le territoire

La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense emploie à ce jour **91 agents, ce qui représente 73 équivalents temps plein.** Pour maintenir une proximité auprès de tous les habitants, les services et personnels administratifs sont répartis sur deux sites administratifs, au siège social et principal à Rochefort-Montagne, et à l'antenne à La Tour d'Auvergne. D'autres sont répartis dans les équipements intercommunaux (crèches, médiathèques etc.) ou interviennent soit auprès des scolaires, des associations ou au domicile des usagers.

Direction des services
Élise COLIN

- Accueil / Secrétariat
- Ressources humaines
- Service technique

Direction adjointe
François JONQUERES

- Accueil / Espace France Services
- Comptabilité
- Service technique

Pôle	Services
Aménagement Habitat Mobilité — Élise COLIN	Mobilité Petites Villes de Demain
Économie Emploi Agriculture Forêt — François JONQUERES	
Tourisme — Isabelle COULON	Cap Guéry Espace Sport Nature la Stèle Pôle Nature
Environnement Eau Assainissement Energie — Noémie JOURDAIN	SPANC GEMAPI
Action Sociale Santé — Stéphanie ROUGIER	Autonomie à domicile Portage de repas Contrat Local de Santé
Enfance Jeunesse — Jennifer ACHARD	Relais Petite Enfance Crèches Accueils de loisirs Pôle Ados
Sport — Quentin RAMADE	Sport dans les écoles Sport auprès des sections de jeunes associatives
Culture Vie Associative — Virginie VEDRINE	Spectacles vivants : Artenscène, la Bascule Arts Visuels Maison Garenne Réseau de lecture publique

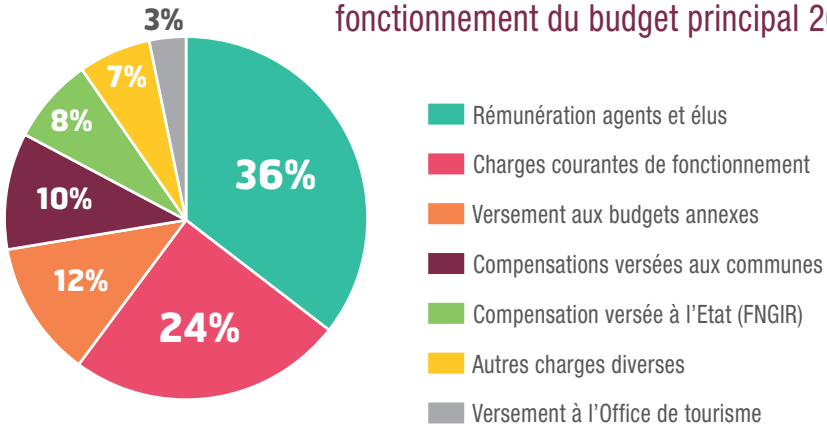
Un budget dans la continuité

Voté en mars dernier par le conseil encore en place avant les élections, le budget de fonctionnement 2026 a été bâti pour assurer la continuité des projets engagés et la transition avec le nouveau mandat. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 7,9 millions d'euros.

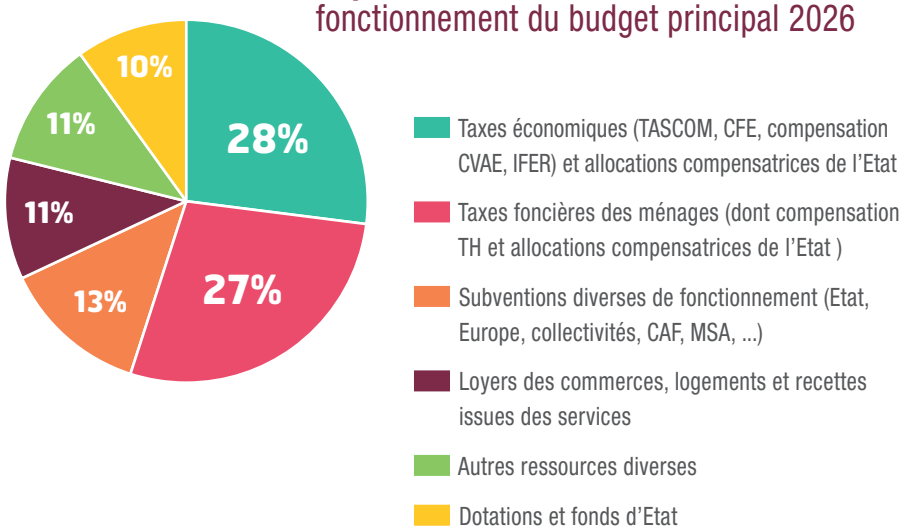
Le budget d'investissement s'élève en 2026 à 3,4 millions d'euros. Les principaux projets inscrits au budget 2026 sont :
- l'aménagement de l'aire du rond-point des 4 Routes,
- l'aménagement de nouveaux locaux pour la crèche à Tauves,
- la modernisation du parc d'éclairage de la salle de spectacle La Bascule à Tauves,
- l'aménagement d'un espace récréatif au bord de la retenue de la Dordogne à Labessette.

La Communauté de communes dispose également de **7 budgets annexes**, qui correspondent à des opérations ou services nécessitant d'établir une comptabilité distincte du budget principal : 3 budgets annexes à vocation économique (pour les zones d'activités et un immobilier professionnel), 2 budgets annexes environnementaux (GEMAPI et SPANC), 1 budget annexe pour le service d'aide à domicile. Enfin, un dernier budget annexe retrace l'ensemble des actions et services liés à la pleine nature (Cap Guéry, La Stèle, course d'orientation, etc.).
L'ensemble de ces budgets annexes s'équilibre en 2026 en fonctionnement à 4,09 millions € et en investissement à 3,76 millions €.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal 2026



Répartition des recettes réelles de fonctionnement du budget principal 2026



Les taux de fiscalité pour 2026 restent inchangés, à savoir :

23,99%
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

1,29%
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

4,54%
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

9,75%
TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

Le territoire de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense est un espace rural et montagnard, qui s'étire depuis les portes de la Métropole clermontoise et la Chaine des Puys au nord-est, jusqu'aux plateaux de l'Artense et la vallée de la Dordogne, limitrophes avec le Cantal et la Corrèze au sud-ouest.
Son développement repose sur l'action combinée des acteurs locaux privés, associatifs et publics, à laquelle s'est ajoutée l'action intercommunale depuis près de 30 ans.

Sa forte valeur patrimoniale fait de Dômes Sancy Artense un territoire attractif au niveau touristique. C'est aussi une terre d'élevage historique avec son herbe de montagne de qualité. Sa proximité de Clermont-Fd, son cadre de vie et le développement des services répartis dans plusieurs bourgs-centres attirent aussi de nouveaux habitants, permettant à la population de se maintenir.

27 communes

13 088 habitants
population totale INSEE en vigueur au 01/01/2026

690 km²



Économie

720 entreprises

580 exploitations agricoles et **5** AOP fromagères

3700 emplois

4 zones d'activités dont 3,4 ha disponibles à la vente

Tourisme

23000 visiteurs auprès de l'office de tourisme intercommunal

7200 lits touristiques

800 km de chemins de randonnée balisés

2 sites nordiques et d'activités de pleine nature

Environnement

650 km de cours d'eau

4 bassins versants

4500 installations suivies par le SPANC

1 site inscrit au patrimoine mondial Unesco

Habitat - Mobilité

9270 logements dont 1/4 de résidences secondaires

12 % de logements vacants

10 aires de covoiturage

3 lignes de bus régionales

Culture

2 médiathèques et **2** ludothèques

1 salle de spectacles

20 spectacles par saison

1 résidence d'artistes dédiée aux arts visuels

Social

2 espaces France Services

155 bénéficiaires du service Autonomie à domicile

23400 repas livrés à domicile

83 professionnels de santé

Enfance-jeunesse

3 crèches et **1** relais petite enfance

24 établissements scolaires

530 enfants en accueils de loisirs

1 pôle ados

Sport

92 associations

4 gymnases

1 terrain en gazon synthétique

Ateliers Bien-être et Mémoire



Le Service Autonomie à Domicile (SAD) de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense développe tout au long de l'année 2026 des **actions destinées à favoriser le bien-vieillir sur notre territoire.**

Grâce au soutien de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, des ateliers « Bien-être et Mémoire » sont proposés aux personnes de 60 ans et plus vivant à domicile et à la Résidence Seniors située à Gelles. Animés par une aide à domicile du service, **ces rendez-vous permettent de stimuler la mémoire, développer la créativité, encourager les échanges et partager des moments conviviaux.**

Depuis le début de l'année, plusieurs ateliers ont réuni les participants autour de plusieurs thèmes: la décoration de Pâques, des jeux de cartes favorisant les échanges, des plantations de fleurs en jardinières, une rencontre intergénérationnelle autour de grands jeux et la rentrée des classes à l'ancienne.

Nouveaux véhicules pour les aides à domicile

En juillet, le service a renouvelé sa flotte automobile afin d'améliorer les conditions d'intervention des aides à domicile. Neuf véhicules hybrides (huit en location longue durée et un appartenant au service) sont mis à leur disposition. Ce renouvellement a été rendu possible grâce au soutien du Fonds Mobilité, porté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).
À travers ces initiatives, la Communauté de communes réaffirme son engagement en faveur du maintien à domicile, de la prévention de la perte d'autonomie et de l'accompagnement des habitants les plus âgés.

Entretien avec Rémi JAVION, **le nouveau coordinateur du Contrat Local de Santé du Grand Sancy**



Dans le cadre de leur Contrat Local de Santé (CLS), les Communautés de communes Dômes Sancy Artense et du Massif du Sancy ont accueilli fin mars 2026 Rémi Javion, chargé de piloter son déploiement sur le territoire. Entretien.

Sur quoi le CLS va-t-il permettre d'agir ?
Sur tout ce qui peut impacter la santé des habitants du territoire. Des actions prioritaires ont été actées fin 2025 pour une mise en œuvre de cinq ans débutant en 2026:

- **Accompagner le vieillissement croissant de notre population et favoriser le bien grandir,** en agissant aussi bien sur la prévention que sur la parentalité, l'isolement, l'adaptation des logements, le soutien des aidants ou encore l'offre de résidences dédiées aux personnes vieillissantes.
- **Agir pour un environnement favorable à la santé,** en travaillant notamment sur l'adaptation de notre territoire au changement climatique.
- **Promouvoir et améliorer la santé mentale** par la sensibilisation, la promotion de celle-ci et le renforcement de l'offre de soins sur le territoire. Il s'agira aussi d'agir sur la problématique des violences avec l'objectif de réussir à déployer localement le réseau de protection des femmes victimes de violences (REPROF).
- **Renforcer l'accès aux soins** en agissant sur tous les freins possibles, par exemple sur les transports pour se déplacer jusqu'à une consultation médicale.
- **Améliorer la santé par l'activité physique**, en facilitant le développement d'activités de sport-santé et l'adaptation de pratiques sportives à tous les publics.

La première étape à votre arrivée ?
Rencontrer et réunir tous les partenaires fin juin a été une première étape importante pour pouvoir ensuite basculer sur la mise en œuvre concrète des actions.



Une action concrète du CLS à venir très prochainement ?
Les semaines de la santé mentale 2026, organisées partout en France du 5 au 18 octobre. Plusieurs événements auront lieu sur le territoire pendant celles-ci, dont un spectacle sur les addictions.

En savoir plus sur tous **les services de mobilité**





Retrouvez la nouvelle édition 2026 du guide mobilité de la Communauté de communes et sa carte des services ci-contre, disponibles dans les établissements accueillant du public. Également diffusés dans toutes les boîtes aux lettres début septembre.

Zoom sur l'autopartage

Ce nouveau service est déployé depuis janvier 2026 en partenariat avec la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme. L'autopartage, c'est une nouvelle façon de se déplacer, où vous souhaitez, **avec des voitures électriques en libre-service** ; ceci sans limite de kilomètres et seulement quand vous en avez besoin. **C'est une solution pratique, économique et écologique qui permet d'avoir la liberté d'une voiture sans les contraintes.**
La voiture en autopartage se trouve **à Rochefort-Montagne**, sur le parking au bord de la RD2089, chemin du Marchédial.
Pour vous inscrire puis pour réserver, rendez-vous sur : **clem.mobi** (site internet ou application) en créant votre profil et en rejoignant la communauté **On y va.**



Plus d'informations : 04.73.39.93.26 ou par mail à contact@pfm63.fr



L'aire multimodale du rond-point des 4 routes est en service

Aménagée par la Communauté de Communes, grâce au soutien du Département qui a mis à disposition le terrain, et avec l'aide financière de l'Etat et de la Région, cette aire offre :
- **des stationnements officiels pour du covoiturage**
- **un arrêt de bus qui permet de prendre les 3 lignes de cars Région (P46, P47, P52)**
- **des stationnements sécurisés pour laisser votre vélo.**

Témoignage de Norbert OLLIER, 6ème Vice-Président, Maire de Vernines

En avril dernier, j'ai reçu la délégation du pôle aménagement du territoire. Si la Communauté de Communes n'a pas la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme qui reste du ressort de chaque commune, elle reste néanmoins vigilante à la gestion de son espace, notamment par le biais de la politique de l'habitat et de la mobilité. Avec cette vice-présidence, je vais m'attacher à des problématiques essentielles du quotidien pour permettre à nos habitants de mieux se loger et mieux se déplacer.

J'ai le plaisir de voir aboutir un projet initié en 2025 avec l'ouverture d'une aire d'intermodalité au rond-point des 4 routes de Nébouzat. En proposant de nouvelles solutions collectives pour simplifier la vie de nos habitants, cet équipement contribue ainsi à réduire notre empreinte carbone en encourageant des alternatives à la voiture individuelle. Avec les services communautaires, nous allons poursuivre, sur ce nouveau mandat, les actions prévues au sein de notre Plan de Mobilité.

Dans le domaine de l'habitat, nous participons à des dispositifs aux côtés de l'Etat et du Département pour améliorer les logements existants. Il peut devenir compliqué de trouver à se loger dans certains secteurs, face à la concurrence de l'hébergement touristique, c'est pourquoi nous devons réfléchir à des nouveaux leviers pour continuer à accueillir des habitants.

Améliorer son logement : des aides financières pour concrétiser vos projets



Vous envisagez de rénover votre logement, d'améliorer ses performances énergétiques, de l'adapter à une perte d'autonomie ou de remettre en état un bien ancien ? **La Communauté de communes vous accompagne techniquement dans votre projet et financièrement grâce à des aides**. Celles-ci viennent en complément des dispositifs proposés par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Elles s'adressent, sous certaines conditions, aux propriétaires occupants et bailleurs.

Peuvent être financés :

- **Les rénovations énergétiques d'ampleur :** isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilation…
- **L'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées :** remplacement de la baignoire par une douche, monte escalier, aménagement des pièces en rez-de-chaussée, rampe d'accès…
- **La rénovation des logements dégradés :** électricité, assainissement, plomberie, chauffage, sanitaires, toiture, maçonnerie…
- **Les travaux de rénovation ou de création de logements locatifs :** pour accueillir des habitants dans des logements de qualité.

Un soutien renforcé dans les centres-bourgs

Afin de revitaliser les centres-bourgs, des aides majorées sont proposées pour les projets situés à **Rochefort-Montagne, La Tour-d'Auvergne et Tauves.** Ce soutien renforcé, intitulé **« Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » (OPAH),** vise à réhabiliter le parc privé ancien en ciblant des actions sur des secteurs géographiques précis.

Donnons un exemple :

Un propriétaire possède un logement de 75 m² dans le centre-bourg de Tauves, dégradé et vacant depuis 12 ans. Il veut le réhabiliter afin de le remettre sur le marché locatif.
Le montant des devis de travaux est estimé à 79 507 € HT (soit 85 669 € TTC).
Grâce au dispositif OPAH, il bénéficie de 26 250 € de l'ANAH, 7 500 € de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense et de 3 750 € de la commune de Tauves.
Son logement étant vacant depuis plus de 2 ans, il bénéficie également de 11 000 € de primes complémentaires (ANAH, Département…).
Au total, 48 500 € d'aides lui sont accordés, soit 57 % du coût total des travaux.
En contrepartie, il s'engage à louer le logement rénové pendant 6 ans à un ménage respectant les plafonds de ressources définis par l'ANAH et à appliquer un loyer maîtrisé (niveau encadré par l'ANAH).

NB : N'attendez pas le démarrage des travaux pour vous renseigner : les demandes d'aides doivent être déposées avant le lancement du chantier.
Dans cette opération vous serez accompagnés par SOLIHA.

Quelle que soit la commune où est située votre bien, pour toute question, contactez d'abord le service Rénov'Actions 63 au 04.73.42.30.72.

Rénov'actions63
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Connaissez-vous **l'Agence Immobilière à Vocation Sociale ?**

Groupement d'intérêt public créé en 2020, cette agence s'adresse aux propriétaires bailleurs. Elle prend en charge la gestion locative de votre appartement ou maison et s'occupe de tout : elle recherche le locataire, établit le bail, organise les visites, réalise les états des lieux et se charge de percevoir pour le compte du propriétaire les loyers et les charges.
Son atout est également d'assurer aux propriétaires une sécurisation financière par la prise en charge de jusqu'à 36 mois de loyers impayés.

Coordonnées :
04 73 42 73 66
contact@logementsolidaire63.fr
www.logementsolidaire63.fr

Agence immobilière à vocation sociale
GIP Logement Solidaire du Puy-de-Dôme

Les nouveautés du SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est organisé dans l'intérêt de préserver la qualité de l'eau et la salubrité publique. Service géré en direct par la Communauté de Communes, il est plus que jamais à l'écoute de ses usagers. **L'accompagnement va du simple conseil pour l'entretien de votre assainissement aux recommandations pour un projet de construction ou d'achat d'un bien immobilier.**

Cela représente environ 4500 installations à suivre sur 27 communes. Face aux nombres de diagnostics à réaliser, **un deuxième technicien est venu en renfort depuis fin juin dernier.**
Les techniciens se répartissent désormais les secteurs pour plus de réactivité.

Rappel des tarifs en vigueur au 1er août 2026

Type de diagnostic		Coût
Projet d'Assainissement Non Collectif (neuf ou à réhabiliter)	F01 conception	175 €
	F01 conception, moins de 1 an après un diagnostic périodique sans changement de propriétaire	Gratuit
	Seconde instruction du F01 en cas d'avis défavorable	Gratuit
Contrôle des travaux	F02 vérification des travaux	130 €
	Seconde visite de terrain en cas d'avis défavorable pour le F02	50 €
Diagnostic des ANC existants	F03 vente	200 €
	F03 périodique	160 €
	Astreinte en cas de refus	260 €
Autre	Passage caméra	200 €

Pour toute demande de rendez-vous, conseils ou informations techniques, vous pouvez contacter :



Michel GANNE
06.31.89.26.97
spanc@domes-sancyartense.fr
(secteur Nord, communes autour de Rochefort-Montagne)



Virgile CHEMANI
06.70.43.85.16
tech.spanc@domes-sancyartense.fr
(secteur sud, communes autour de La Tour d'Auvergne).

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Quelles subventions pour réhabiliter un assainissement non collectif ?

Chaque année, le SPANC vous accompagne dans le montage des dossiers de subventions accordées par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, dans le cadre d'opérations groupées.
Cette année, le dossier doit être monté **avant le 30 octobre 2026.**
Le montant de l'aide est de 20 % du montant total HT des dépenses, avec l'application d'un plafond à :
- 9500 € HT pour les travaux,
- 500 € HT pour une étude de sol,

soit une subvention maximum pouvant aller de **1900 € à 2000 €** si une étude de sol est réalisée.

Retrouvez les critères d'éligibilité ainsi que la liste des pièces à fournir sur notre site internet dans la rubrique SPANC ou appeler directement la responsable du service Noémie JOURDAIN à la Communauté de communes.



Des dispositifs pour **préserver nos cours d'eau**



Une animation a été organisée à Olby début septembre auprès des agriculteurs. Au programme : visites d'aménagements réalisés pour faciliter l'abreuvement et le franchissement des cours d'eau, point réglementaire sur les milieux aquatiques.

La gestion des milieux aquatiques est une compétence obligatoire des communautés de communes, qui peuvent la déléguer ou la transférer à des syndicats intercommunaux.

Le territoire Dômes Sancy Artense est un territoire de sources d'où partent de nombreux ruisseaux qui viennent ensuite alimenter des grands cours emblématiques, comme la Dordogne ou la Sioule.

L'atteinte et le maintien d'une bonne qualité et d'une quantité suffisante de la ressource est d'autant plus primordiale en tête des bassins versants.

Pour répondre à cet objectif, la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense est inscrite dans 4 programmes de travaux, qui correspondent aux 4 bassins versants qui couvrent notre territoire.

Si vous êtes propriétaire riverain d'un cours d'eau ou si vous avez une zone humide sur votre terrain, et que vous avez besoin d'information pour leur entretien ou la création d'un aménagement, vous trouverez ci-contre les actualités et les contacts utiles selon votre secteur.

Les sources de la Dordogne

Projet initié lors du mandat dernier, le **Syndicat Sources Dordogne Rhue est créé depuis le 1er juillet 2026** et répond au besoin de proximité des usagers sur ce territoire vis-à-vis de l'usage de l'eau mais également aux attentes des Agences de l'eau.
Avec d'autres communautés de communes du Puy-de-Dôme et du Cantal, Dômes Sancy Artense fait partie de ce syndicat qui désormais portera et animera les programmes de travaux sur les cours d'eau de l'Artense qui rejoignent la Dordogne.
L'orientation prioritaire d'aujourd'hui sur ce bassin est d'avoir une gestion de la ressource à une échelle cohérente et avec des usages de cette eau qui soit adaptés aux évolutions climatiques.

Pour toute demande d'aménagement ou d'entretien, faites-vous accompagner, votre référent reste **Nicolas LAFARGE** au **07 86 94 41 94.**

Le Chavanon et la Veyre

Les contrats sur le Chavanon et la Veyre ont abouti et doivent se réinventer après une phase de bilan. C'est le moment de faire remonter vos projets d'aménagement ou besoin d'entretien sur vos milieux aquatiques auprès des techniciens de rivières référents :

Bassin du Chavanon (St Julien Puy Laveze et St Sauves d'Auvergne) : **Noémie Jourdain** au **04 73 65 87 63**
Bassin de la Veyre (Saulzet le Froid, Aurières) : **Aurélien Mathevon** au **06 83 41 11 58**



Bassin de la Sioule

L'Accord de territoire Sioule-Andelot redémarre. Sont d'ores et déjà prévus des travaux en 2027 à Nébouzat et bien d'autres actions à suivre.
En attendant, retrouvez l'animatrice et les techniciens rivière lors de leur prochaine journée de démonstration pour créer vos propres aménagements sur cours d'eau ou sur sources, à l'instar de la journée du 04 septembre dernier à Olby.
Rendez-vous à St-Bonnet-près-Orcival début d'octobre, consultez l'agenda de notre site internet ou Panneau Pocket pour la date et le lieu du rendez-vous.

Techniciens Rivière **Vincent Jourdan** au **06 32 84 84 84** et **Laurie Masseret** au **06 20 69 20 08**
Animatrice **Adeline Huclin** au **07 88 43 69 91**

Quelques chiffres de la **saison touristique estivale**

Les premiers chiffres qui permettent de dresser un bilan de la saison estivale 2026 reflètent la conjoncture économique difficile : **on part moins loin et moins longtemps.**
Notre destination au cœur de la France et à proximité d'agglomérations pourvoyeuses de clientèle de proximité répond bien à ces tendances.
La clientèle régionale est en hausse et un effet « refuge » est observé face aux canicules et aux feux. Toutefois les chiffres record des années 2021-2023 ne sont plus atteints.
On constate une stabilité des nuitées en Auvergne VolcanSancy en juillet/août (hausse juillet / baisse août à confirmer), mais certains hébergements semblent mieux tirer leur épingle du jeu que d'autres sans raisons évidentes.

La fréquentation est stable dans les bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme et il y a une **hausse des réservations des animations programmées par l'OT,** mais une baisse des ventes en boutique.

Les activités de pleine nature et la découverte des sites naturels sont les principales demandes des touristes.
Ces chiffres seront à confronter aux chiffres départementaux qui ne sont pas encore publiés.

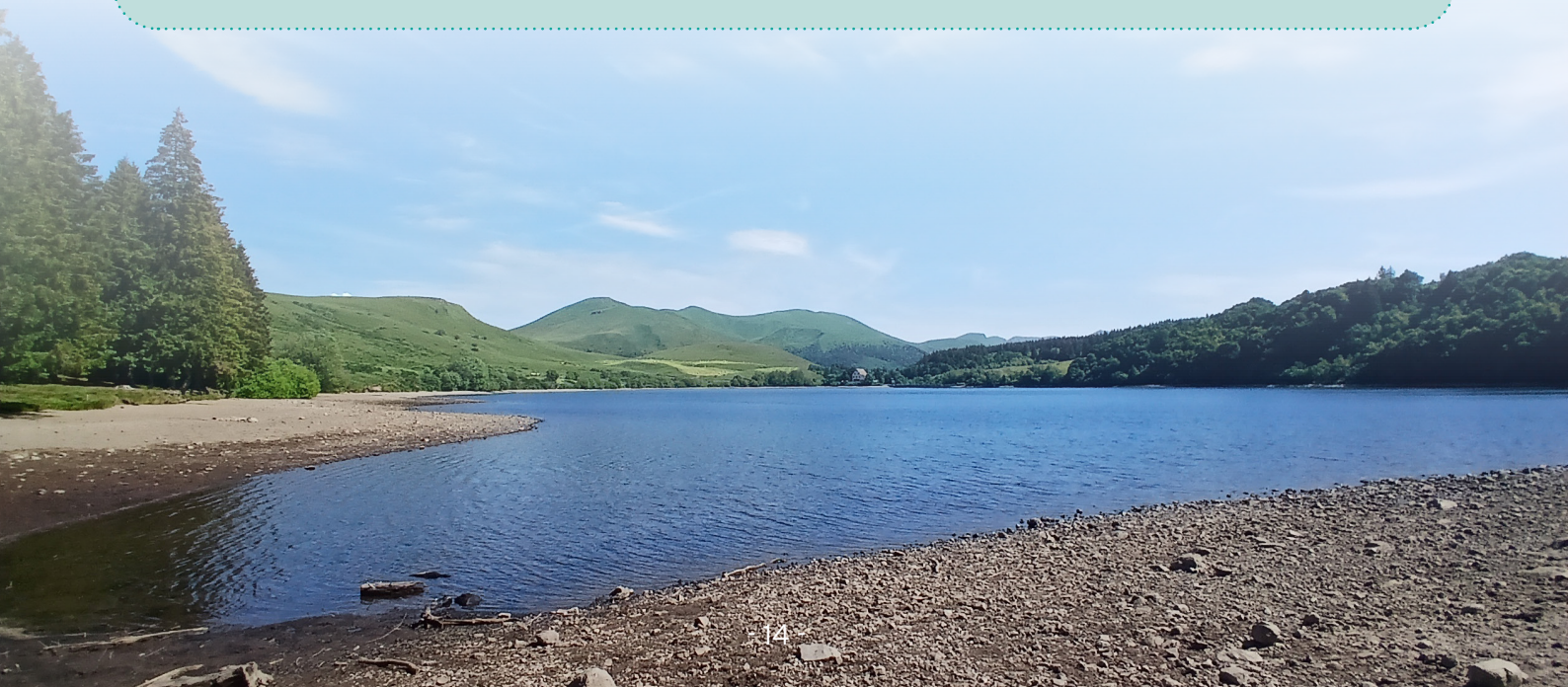
Les activités proposées par le Centre Montagnard Cap Guéry et l'Espace Sport Nature La Stèle sont en baisse, les visiteurs se contentant de randonner.



Que se passe-t-il au **Lac du Guéry ?**

Depuis fin juin, le niveau du lac du Guéry a considérablement baissé, laissant apparaître une large berge.
Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, propriétaire du lac, réalise des investigations techniques sur le barrage du Guéry en prévision d'une mise aux normes.

Le niveau pourrait rester bas encore quelques temps car il est notamment tributaire des précipitations.
Pour la sécurité de chacun et la préservation du site, **il n'est pas permis de s'aventurer sur la berge, notamment la zone humide située au sud-est du lac. Cet espace naturel est particulièrement fragile et présente un risque d'enlisement.**
Il est également interdit de se baigner dans le lac et de bivouaquer sur ses rives.




Cet automne, le Puy-de-Dôme se découvre en marchant !

A mettre à l'Agenda : **les traversées d'automne en Dômes Sancy Artense**

Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme organise un **grand rendez-vous de la randonnée qui aura lieu du 03 au 31 octobre 2026.** Les Traversées d'Automne vous invitent à vivre le département autrement !



Pendant un mois, partez à l'aventure sur 63 itinéraires, à la découverte des paysages, villages, saveurs et savoir-faire qui font l'identité du Puy-de-Dôme. Randonnée familiale, défi sportif, balade gourmande, patrimoine, nature ou VTT : il y en a pour toutes les envies ! Randonnées guidées ou parcours en accès libre, choisissez votre expérience pour (re)découvrir un territoire à explorer, à partager et à savourer.

En Dômes Sancy Artense les prochaines dates à retenir sont les suivantes (programme encore susceptible de changements) :

- **7 octobre :** boucle forestière autour de la roche Sanadoire à **Orcival et Rochefort-Montagne**
- **10 octobre :** Circuit VTT à **Trémouille Saint Loup**
- **11 Octobre :** Randonnée musicale à **Aurières et Aydat**
- **19 octobre :** Randonnée rencontre avec un producteur de Saint-Nectaire à **Orcival**
- **23 octobre :** Randonnée initiation à la marche nordique à **Saint-Sauves d'Auvergne**
- **28 octobre :** Randonnée familiale à la cascade de Gerbaut à **Cros**
- **31 octobre :** Randonnée naturellement volcanique à **Saint-Pierre Roche**
- **31 octobre :** Randonnée découverte du trail à **Rochefort-Montagne**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
https://www.puydedome-tourisme.com/agenda/les-traversees/

Randonnée : **quelques rappels fondamentaux**

Face à la montée des incivilités sur nos chemins, quelques rappels des bons comportements à adopter :

- Restez sur les chemins balisés et respectez les propriétés privées
- Contournez largement les troupeaux
- Refermez les clôtures et les portillons après votre passage
- Tenez votre chien en laisse
- En présence de chiens de protection, gardez votre chien près de vous et déviez largement la zone
- Remportez vos déchets
- Ne cueillez pas les fleurs, à force de ramassage, certaines espèces disparaissent, d'autres sont strictement protégées
- Circulez à vélo uniquement sur les chemins autorisés afin de limiter l'érosion, évitez les dérapages et les freinages éclair qui arrachent le sol et créent des rigoles où l'eau s'engouffre créant des ornières irréparables
- N'oubliez pas que si les paysages appartiennent à tout le monde, les terrains appartiennent toujours à des propriétaires qui peuvent être tenus responsables des accidents qui ont lieu sur leur propriété


Dégâts constatés cet été sur les chemins

N.B. Et pour mieux comprendre le pastoralisme, son utilité, ses contraintes, les chiens patous, c'est par là : https://www.pasto-kezako.fr/

Artenscène fait sa rentrée à La Bascule

Pour cette saison 2026/2027, 16 spectacles tout public et 4 spectacles scolaires sont programmés.
L'ouverture de saison a eu lieu à l'occasion des 10 ans de La Bascule à Tauves célébrés le week-end du 25 au 27 septembre 2026. Pour marquer cet anniversaire, un week-end festif et culturel a été organisé dans et autour de la salle avec des spectacles, des animations, et des surprises. Merci à nos partenaires, la commune de Tauves, les associations Les Laquais et Pop Danse, au réseau de lecture intercommunal, ainsi qu'à tous les bénévoles de la saison culturelle d'Artenscène.



Ouverte en janvier 2016 et inaugurée en mars de la même année, La Bascule s'est imposée en dix ans comme un **lieu culturel incontournable du territoire.** Elle accueille aussi bien des spectacles professionnels d'envergure que des événements phares de la vie associative, communale et intercommunale, ainsi que, ponctuellement, des manifestations privées.

LA BASCULE, 10 ans d'existence et de rencontres culturelles

✓ 95 spectacles professionnels programmés, en 10 ans, dans le cadre de la saison culturelle ArtenScène et près de 14 250 spectateurs accueillis
✓ Scène privilégiée du festival de théâtre des Laquais – 47ème édition cette année
✓ Scène d'autres festivals d'envergure : Sancy Snow Jazz, et en partenariat avec le Conseil Départemental Europavox et Impulsions
✓ Lieu qui a permis l'émergence de nouvelles pratiques artistiques telle que la danse
✓ Equipement polyvalent qui accueille salons et conférences divers et variés
✓ 12 000 visiteurs par an en moyenne.

Arrivée d'un nouveau coordinateur à La Bascule : Matthieu VANTALON



Matthieu assure depuis le 1er septembre 2026 la gestion générale du bâtiment.
Il répond à toutes demandes de renseignements/réservations concernant La Bascule au 06 86 00 33 34 ou par mail à bascule@domes-sancyatense.fr.

Au programme cet automne

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026
La Bascule à Tauves
16h
FILOBAL - CIE K-BESTAN
Cirque musical – Durée: 1h05
Famille + 5 ans

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026
Salle des fêtes de Gelles
20h30
À TIROIRS OUVERTS - CIE MAJORDOME
Jonglage, clown et musique – Durée: 1h
Tout public

JEUDI 12 NOVEMBRE 2026
Lycée Agricole à Rochefort-Montagne
20h30
DE L'AVANT - CIE YANN LHEUREUX
Danse – Durée: 40 min
Tout public + 8 ans

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026
La Bascule à Tauves
20h30
2 SŒURS - CIE LE CRI DE L'ARMOIRE
Théâtre et conte musical – Durée: 1h10 Tout public + 13 ans
Spectacle présenté en partenariat avec le Conseil Départemental du Puy de Dôme dans le cadre de la saison culturelle départementale « Impulsions »

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2026
Salle des fêtes de Bagnols
16h
SOLSTICE - CIE CONTREPOINT
Cirque, danse et musique - Durée: 30 minutes
Famille + 6 ans



N'hésitez pas à consulter la plaquette de la saison culturelle pour découvrir la suite de la programmation et avoir plus de détails sur les spectacles

Ouverture de saison **à la Maison Garenne**

Camille Orlandini et Corentin Massaux en résidence du 20 septembre au 20 décembre 2026

La Communauté de communes accueille ces deux artistes, autour d'un projet de recherche-création : **La Nappe.**
Débuté en 2022 à Nantes, le projet artistique La Nappe utilise cet objet du quotidien comme un espace de rassemblement, à la croisée du culinaire et du pictural. Le projet s'immerge dans les paysages et les pratiques locales pour expérimenter le « faire-ensemble », en tissant des récits collectifs avec les habitants et leur territoire.
Le duo investit La Maison Garenne comme un lieu de vie et de création où art et quotidien se confondent à travers la cuisine, les repas et la fabrication collective.



Témoignage de Christophe SERRE, 4ème Vice-Président, Maire de Tauves

Une politique culturelle est par essence un choix politique sur un territoire. Dômes Sancy Artense peut s'honorer d'une certaine ambition, d'une exigence et d'une diversité de la politique culturelle qu'elle soutient depuis bientôt 10 ans. Saison culturelle, lecture publique et réseau de bibliothèques animé par de nombreux bénévoles, soutien de l'art contemporain… permettent d'offrir une large palette d'activités toute l'année, pour tous les âges et sur tout le territoire. La résidence à Saint-Sauves depuis 15 ans, La Bascule à Tauves depuis 10 ans, le réseau de médiathèques et ludothèques à Rochefort, Mazayes, Bagnols et Tauves sont les points d'ancrage de l'offre intercommunale. Mais nous ne saurions limiter la vie culturelle à ces axes intercommunaux. Les communes s'investissent aussi dans la culture. Nos écoles, nos collèges et notre lycée contribuent à l'éducation de jeunes citoyens notamment par la culture. Des associations fleurissent et offrent concerts, spectacles, festivals stages souvent de haut niveau, et de nombreux citoyens sont eux-mêmes des artistes débutants ou expérimentés.

L'art au sens large ne peut être enfermé dans aucune définition officielle et n'est la propriété de personne. La culture fait partie de nos vies, de notre identité individuelle et collective, elle permet de se rencontrer et, c'est une conviction profonde pour ce qui me concerne, une culture vivante est synonyme de liberté et de vitalité de notre démocratie.

Réseau de lecture intercommunal : les rendez vous du mois d'octobre

- **La fête du livre – Édition 2026**
  Samedi 10 octobre de 14h à 18h à la salle des fêtes de Perpezat
  Présences d'auteurs locaux et animations autour du bien-être et de la gourmandise
- **« Raconte-toi, laisse tes émotions nous raconter une histoire », création d'un conte pour les 8/12 ans animé par les Culturés de St Julien Puy Lavèze**
  Mercredi 14 octobre de 14h à 16h à la médiathèque de Rochefort-Montagne
  Animation proposée dans le cadre des Semaines de la santé mentale en lien avec le Contrat Local de Santé
- **La rentrée littéraire avec la Compagnie Lectures à la carte**
  Samedi 17 octobre de 11h à 12h à la médiathèque de Saint Sauves D'Auvergne
- **Ciné familles à partir de 4 ans**
  Mercredi 4 novembre de 9h30 à 10h30 à La Bascule à Tauves
  Animation proposée en partenariat avec le Conseil Départemental du Puy de Dôme dans le cadre du festival Connexions

D'autres animations et sélections thématiques à découvrir sur le programme des animations du réseau de lecture intercommunal.

Renseignements et inscriptions :
mediatheque@domes-sancyartense.fr
04 73 21 18 73

Le Festi'dômes (festival de théâtre amateur) **revient…**

Après le succès de sa dernière édition en 2024 à Olby, le Festi'Dômes fait son retour !
Le week-end des 21 et 22 novembre 2026, les comédiens amateurs du territoire remonteront sur scène à Saint-Julien-Puy-Lavèze.
Le Festi'Dômes réunit plusieurs troupes locales animées par une même envie de partager et de faire vivre le théâtre amateur. Le temps d'un week-end, les comédiens investissent les planches pour vous présenter leurs spectacles et échanger avec le public. Un rendez-vous chaleureux et populaire, placé sous le signe de la convivialité et du plaisir du jeu !

Programme à venir sur www.domes-sancyartense.fr



Un nouveau pôle enfance-jeunesse a ouvert ses portes à Bagnols

Ouvert depuis le lundi 6 juillet 2026, il reçoit principalement les enfants fréquentant l'accueil de loisirs, jusqu'alors installé à la Maison Saint-Joseph à Tauves. Grâce à des espaces spécialement aménagés pour les activités du service, les enfants bénéficient désormais de **conditions d'accueil optimales les mercredis en période scolaire et durant les vacances scolaires.**
L'implantation du pôle Enfance-Jeunesse à Bagnols permet également de profiter pleinement des équipements présents sur la commune : city-stade, parc et ludothèque intercommunale.
Pour le temps du repas, les enfants sont **accueillis au restaurant scolaire de l'école.** Les repas, préparés et livrés par un restaurateur local, garantissent un accueil convivial et de qualité.
Le pôle accueillera également le Relais Petite Enfance, qui proposera très prochainement des ateliers d'éveil destinés aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent.
Une salle est également dédiée aux **activités de la ludothèque.** Elle permettra d'améliorer l'accueil du public et des groupes tout en facilitant le développement d'ateliers.



Nouveau à compter de septembre 2026 : **expérimentation d'un service de transport vers l'accueil de loisirs**

Afin de faciliter l'accès au nouveau site d'accueil de loisirs à Bagnols, la Communauté de communes met en place, à titre expérimental, un service de transport du **mercredi 9 septembre au mercredi 16 décembre 2026.**

Il assurera le ramassage des enfants sur les communes de **Saint-Julien-Puy-Lavèze** (gare de Laqueuille), **Saint-Sauves-d'Auvergne** et **Tauves**, le matin, puis leur retour en fin de journée.
Ce transport est réservé aux enfants inscrits à la **journée complète avec repas.** Il ne sera pas proposé pour les inscriptions en demi-journée (matin avec repas ou après-midi).

Horaires du matin
- **8 h 15 :** Saint-Julien-Puy-Lavèze (parking de la gare de Laqueuille)
- **8 h 25 :** Saint-Sauves-d'Auvergne (Parc Garenne)
- **8 h 40 :** Tauves (parking de La Bascule)

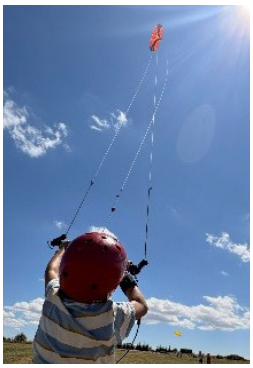
Horaires du soir
- **17 h 15 :** Tauves (parking de La Bascule)
- **17 h 30 :** Saint-Sauves-d'Auvergne (Parc Garenne)
- **17 h 40 :** Saint-Julien-Puy-Lavèze (parking de la gare de Laqueuille)

Cette expérimentation permettra d'évaluer les besoins des familles ainsi que l'intérêt de ce nouveau service en vue de son éventuelle pérennisation. Pour bénéficier de ce transport, les familles sont invitées à inscrire leur enfant, via le **Portail Famille**, au service « Ramassage Bagnols ».

Les séjours d'été : un succès renouvelé !



Cet été, trois séjours avec nuitées ont rencontré un vif succès et affiché complet en quelques jours, réunissant 83 jeunes de 8 à 15 ans.
Au programme : **activités équestres** à Saint-Front (Haute-Loire), **pilotage de cerfs-volants et randonnée canine** à Coltines (Cantal), ou encore **découverte des activités nautiques** à Mimizan pour les adolescents.
Malgré les incendies survenus dans le secteur de Mimizan, le séjour a été maintenu et s'est déroulé dans d'excellentes conditions, sans incidence sur les activités proposées ni sur le bien-être des jeunes.
En proposant chaque année des activités variées, éducatives et accessibles, ces séjours permettent aux jeunes du territoire de vivre des expériences enrichissantes, de gagner en autonomie et de partager des moments de convivialité.



La réussite de ces séjours est également le fruit de l'investissement des équipes d'animation, mobilisées tout au long de l'année pour préparer et encadrer ces séjours dans les meilleures conditions.
Une belle dynamique que tous espèrent renouveler l'été prochain !

Crèche « Gare aux P'tits Loups » : une mobilisation exemplaire après l'incendie

À la suite de l'incendie survenu le 9 avril 2026 à la crèche « Gare aux P'tits Loups », située à La Gare de Laqueuille, la Communauté de communes s'est immédiatement mobilisée afin d'assurer la continuité de l'accueil des jeunes enfants.
En moins de quinze jours, de nouveaux locaux ont été aménagés au sein du pôle Enfance-Jeunesse à Rochefort-Montagne, afin d'offrir des conditions d'accueil sécurisées et de qualité, tout en garantissant aux agents un environnement de travail fonctionnel et ergonomique.
Cette réinstallation rapide n'aurait pas été possible sans l'engagement remarquable des professionnelles de la crèche. Grâce à leur investissement, les enfants ont rapidement retrouvé leurs repères, permettant aux familles de poursuivre sereinement leur mode de garde.





Et maintenant ?

Les opérations de nettoyage des locaux sinistrés sont désormais achevées. Les expertises se poursuivent afin de déterminer les suites à donner au dossier. Parallèlement, un architecte a été désigné pour concevoir un nouveau projet de reconstruction. La Communauté de communes et la commune de Saint-Julien-Puy-Lavèze travaillent en étroite collaboration afin de permettre la reconstruction d'une nouvelle crèche dans les meilleurs délais.

La crèche « Les Petits Princes » se prépare à faire peau neuve

Après près de vingt ans d'utilisation, les locaux actuels de la crèche « Les Petits Princes » à Tauves ne répondent plus pleinement aux besoins de la structure. Parce que l'accueil des jeunes enfants est un enjeu majeur pour les familles et l'attractivité du territoire, **la Communauté de communes a décidé de construire une nouvelle crèche.**

Le futur bâtiment, implanté à proximité de la Maison Saint-Joseph à Tauves, offrira des espaces plus spacieux, fonctionnels et mieux insonorisés. Il disposera aussi d'espaces extérieurs aménagés afin de favoriser les activités de plein air, essentielles à l'éveil et au développement des jeunes enfants.



Ce nouvel équipement permettra **également d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche, qui passera de 8 à 10 places,** afin de mieux répondre aux besoins des familles du territoire.

Le projet est désormais bien engagé. Le cabinet d'architecture Estier-Lechuga assure la maîtrise d'œuvre. Le permis de construire a été déposé en septembre 2026 et les travaux débuteront d'ici la fin de l'année. **L'ouverture de la nouvelle structure est prévue en janvier 2028.**

Le coût prévisionnel s'élève à 522 000 € HT, aidé à 80 % par la CAF du Puy-de-Dôme, l'État (DETR), le conseil départemental du Puy-de-Dôme et la MSA.

Notre bourse aux locaux professionnels vacants est là pour vous !

Ce dispositif s'adresse à la fois aux propriétaires de biens susceptibles d'héberger une activité économique et aux porteurs de projet ou entrepreneurs à la recherche d'un local pour créer ou développer leur activité.
Cet outil simple et efficace a pour objectif de recenser les locaux à usage professionnel disponibles sur notre territoire et d'en faire la promotion, afin de maintenir et dynamiser l'attractivité économique de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.

Les démarches sont à faire en ligne sur notre site internet https://www.domes-sancyartense.fr/vie-economique/bourse-locaux-vacants/


Auberge en vente à Perpezat



Des terrains viabilisés pour les entreprises sur nos zones d'activités

Aujourd'hui, la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense propose à la vente près de 34 000 m² répartis sur deux zones d'activités.

1 **Venez investir sur la zone d'activités de Piquat à Saint-Pierre-Roche** pour bénéficier d'un emplacement idéal au bord de la RD2089 permettant d'être bien visible. Ici nous sommes à 16 km de l'échangeur n°26 de l'A89 (Bromont-Lamothe), à 18 km de l'échangeur n°25 de l'A89 (Saint-Julien Puy Lavèze) et à 26 km de la métropole clermontoise.

Six lots de terrains, de 1300 m² à 2700 m², entièrement viabilisés, sont encore disponibles.
Prix de vente : 58 € HT le m²



2 **Il reste aussi 6 lots à vendre sur la zone La Courtine, à proximité de La Gare de Laqueuille à Saint-Julien Puy Lavèze.** Ici nous sommes à 2 minutes de l'échangeur N°25 de l'autoroute A89 et à 12 minutes de Rochefort-Montagne et La Bourboule.

Chaque lot a une surface de 3950 m².
Prix de vente : 13,80 € HT le m²

Bénéficiez de l'accompagnement des services de la Communauté de communes pour votre projet d'implantation.
Pour toute demande, tout renseignement, merci de contacter François JONQUERES à l'adresse f.jonqueres@domes-sancyartense.fr ou au 04 73 65 87 63.